



Invitation à tous les parents d'enfants à besoins particuliers

Si... votre enfant éprouve des *difficultés d'apprentissage*;

Ou... qu'il éprouve des *difficultés d'adaptation*;

Ou... que votre enfant a un *handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel*;

ET... que votre enfant a un *plan d'intervention*;

Alors le Comité consultatif des services aux élèves HDAA vous concerne!

Chers parents,

L'année 2019 fut riche en annonces en éducation. Les maternelles 4 ans, le lancement du Plan d'engagement vers la réussite à la CSDL en sont des exemples concrets. Mettre la réussite scolaire des enfants au cœur des prochaines discussions et actions est primordial. En tant que parents, nous devons continuer d'être vigilants afin que nos enfants reçoivent une formation de qualité et adaptée à leurs besoins. **Donner notre avis et nous faire entendre devient d'une importance capitale!**

Le comité est le porte-parole des parents d'élèves à besoins particuliers à la Commission scolaire de Laval. À quoi sert-il? **Le rôle principal attribué au comité consultatif des services aux EHDA** par la Loi sur l'instruction publique est de donner son avis à la commission scolaire sur différents sujets dont entre autres : la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves, ainsi que l'application du plan d'intervention adapté aux besoins de ces élèves.

Il est important de préciser que le comité (CCSEHDAA) regroupe autour d'une même table tous les partenaires œuvrant auprès des élèves HDAA. On y trouve des parents d'élèves HDAA, un représentant de la direction générale et un représentant de chacune des catégories suivantes : directions d'école, enseignants, personnel professionnel, personnel de soutien, conseil des commissaires et organismes externes, tel que le CRDITED de Laval. Les parents forment la majorité des membres du comité.

Si vous êtes parent ou tuteur d'un enfant handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, vous êtes attendu à l'assemblée générale du comité (CCSEHDAA) de la Commission scolaire de Laval qui se tiendra :

**Lundi 30 septembre 2019 à 19 h
Centre administratif de la Commission scolaire de Laval
955, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval H7S 1M5**

Cette soirée vous permettra d'en apprendre davantage sur ce comité, ses réalisations, ainsi que son plan d'action 2019-2020. Nous procéderons également, lors de cette assemblée, à l'élection des représentants des parents pour l'année scolaire 2019-2020.

Au plaisir de vous rencontrer à cette assemblée.

Julie Ricard
Présidente du CCSEHDAA

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

S'impliquer pour les élèves à besoins particuliers, ça fait une différence!

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCSEHDAA
30 septembre 2019 à 19h
À la salle du Conseil des commissaires
Au siège social de la Commission scolaire de Laval
955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2018;
5. Présentation et dépôt du rapport annuel 2018-2019;
6. Présentation des priorités du CCSEDAA 2019-2020;
7. Présentation du rôle et des responsabilités des membres du CCSEHDAA;
8. Parole à la présidente de la Commission scolaire de Laval;
9. Question du public;
10. Désignation des officiers d'élection pour l'assemblée générale :
 - 10.1 Nomination d'une présidence d'élection;
 - 10.2 Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection;
 - 10.3 Nomination de deux scrutateurs.
11. Désignation des membres parents 2019-2020 :
 - 11.1 Procédure d'élection;
 - 11.2 Mise en candidature;
 - 11.3 Désignation des membres parents.
12. Élection du commissaire-parent;
13. Levée de l'assemblée.

À la fin de cette assemblée générale, les membres tiendront leur première séance 2019-2020.